

LES FAITS DU JOUR

Le pape souffre d'une névralgie et a cessé de donner des audiences.

Le Irish Canadian, de Toronto est d'avis que la sentence de Riel devrait être commuée.

L'honorable L. O. Taitton agira comme premier ministre de la province de Québec, en l'absence du Dr Ross.

Il est rumeur que M. Dailey sera le successeur de M. Kirkpatrick comme orateur de la chambre des Communes et que M. J. C. Coursol, M. P., sera nommé député orateur.

Deux cas de choléra ont été rapportés à Lyon. L'épidémie sévit dans les maisons qu'elle a visitées l'an dernier; ces cas sont dus à la malpropreté.

Les citoyens de St Jérôme entendent recevoir dignement leur dévoué pasteur. Notre confrère, le Nord, dit que le curé Labelle a per du 45 livres depuis son départ du Canada.

La pointe de terre qui forme l'angle des rues St Jean et d'Aiguillon, près de Plaisant, à Québec, a été convertie en un joli petit parc, où l'on place des bancs et fait des plantations d'arbres.

UN PRÊTRE VIVANT DANS UN CERCUEIL

On raconte une bien tragique histoire qui serait survenue durant l'épidémie actuelle du choléra en Espagne. Un prêtre des plus zélés à porter des soins aux malheureux cholériques parut tout-à-coup atteint de la maladie et après un examen rapide du cadavre on le mit dans son cercueil alors qu'il était encore vivant. Le lendemain matin, lorsque les fossoyeurs arrivèrent pour mettre le cercueil en terre, ils découvrirent que le couvercle avait été soulevé et que de la table où on l'avait placé le cercueil était tombé à terre. Tout indiquait qu'il y avait eu lutte terrible. Les mains et les ongles étaient ensanglantés.

LA SOCIÉTÉ DE FONDS DE RÉSERVE MUTUELLE SUR LA VIE

SYSTÈME DE RÉPARTITION

Aux membres du district d'Ottawa.

M. Robert Moodie a été nommé ce jour agent de la société de la société de Fonds de Réserve Mutuelle sur la vie de New-York, pour la ville et le district d'Ottawa, à la place du ci devant agent M. Chas. Punched, qui a été promu à d'autres fonctions à Montréal par la dite société.

Tous les membres qui n'ont pas payé leur premier versement semestriel peuvent le faire en s'adressant à M. R. Moodie à son bureau, 28 rue Rideau, Ottawa, ou en envoyant le montant directement à New York. Ce paiement doit être fait de suite.

Vous les paiements à venir pour versements et répartitions seront faits par l'intermédiaire de la Banque des Marchands du Canada, à Ottawa.

Montréal, 5 août 1885. JOHN HOPPER, Gérant.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

3 juin

NBCROLOGIE

Décédée à Hull, le 5 du courant, à l'âge de 36 ans, Dame Ezair Bureau, épouse de M. Charles Lanthier, commis-marchand.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre enfants et un nombreux cercle d'amis et de connaissances qui n'oublieront jamais le souvenir de ses vertus.

Donnée des plus excellentes qualités de l'esprit et du cœur, elle a passé sur la terre en faisant le bien, entourée de l'estime et de la sympathie de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître.

Quoiqu'elle n'ait été malade que quelques jours, la mort ne l'a pas surprise; elle y était préparée par toute une vie consacrée au devoir. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éplorée.

UN AMI.

UN POINT OSCUR

La Cour criminelle de Regina, dit le Canadien, présidée par le magistrat qui a dirigé le procès de Riel, a déclaré non-coupable Jackson, le secrétaire de Riel pendant l'insurrection, parce qu'il serait atteint d'aliénation mentale. Elle a trouvé coupable Riel, interné à deux ou trois reprises dans un asile.

Si Riel est sain d'esprit, comment a-t-il pu garder comme son secrétaire un fou ?

Il y a du mystérieux dans ce procès sommaire, hâtif, de Jackson qui est, tout comme Riel, coupable du fait de l'insurrection, et que l'on déclare cependant innocent pour cause de folie, pendant que Riel est déclaré sain d'esprit, coupable et privé même de l'espoir de tout recours en grâce.

Si Jackson est fou au point d'être irresponsable de ses actes, comment explique-t-on que Riel—sain d'esprit—l'ait conservé dans un poste de confiance comme celui de secrétaire privé ?

Avoir un être privé de raison pour secrétaire privé n'est-il pas un acte de suprême folie ?

Si Jackson est fou, Riel l'est aussi; il n'y a pas à en sortir.

Si Jackson n'est pas fou, que signifie la procédure du tribunal de Regina. Nous demandons à être éclairé sur ce point obscur du drame qui se joue là-bas.

LE TOMBEAU DU GÉN. GRANT

Le site choisi pour le tombeau du général Grant est une sorte de promontoire situé le long de la rivière Hudson, sur la pointe la plus étendue de Manhattanhill. Cet endroit réveille des souvenirs de la sécession. Le fort Lee est en face, le vieux fort du Central Park est au sud-est, le fort Washington est au nord. Les hauteurs près de la Pointe ouest se perdent à l'horizon au-delà de la Tappan See, et on ne peut ériger plus beau monument pour rompre la monotonie de ce site.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Le seize courant était la date fixée il y a quelque temps, pour les élections en France. On croit maintenant qu'elles seront remises au 27 septembre prochain. La campagne électorale se fait avec beaucoup de vigueur. Partout il y a fusion des réactionnaires. Dans huit ou neuf départements, les radicaux de toutes nuances, à partir de Floquet jusqu'à Clémenceau, ne veulent pas d'autres candidats que les leurs et excluent les modérés. Dans huit ou dix autres divisions électorales, les réactionnaires sont exclusifs et ne veulent pas d'un seul républicain. Dans vingt départements environ, les candidats seront des ministériels sans qu'il y ait d'extrémistes ou de réactionnaires. Dans huit ou neuf, enfin, quelques royalistes modérés seront mis sur la liste des candidats avec des républicains et dans quarante autres ce seront des modérés ou des rouges. Le résultat anticipé des élections est comme suit :

Réactionnaires élus.....120 Radicaux et toutes nuances.....160 Ministériels.....260

LES COMMIS

Les commis d'Ottawa sont à faire signer par leurs patrons un acte d'accord pour la fermeture des magasins à huit heures p. m. MM. Leblanc et Lemay, W. O. McKay, Noël et Chevrier, Chabot et Belle mare, Oct. Latremouille, A. D. Richard, R. M. McMorran, J. M. Quin, P. H. Chabot, H. H. Pigeon et Cie, Bédard et Cie et Elliot et Hamilton ont déjà apposé leurs noms à ce document.

COURRIER DE HULL

La charge de préfet du comté d'Ottawa est devenue vacante par la mort du Dr H. Sauvé. A la prochaine session du Conseil de Comté, en septembre, cette vacance devra être remplie, et M. N. E. Cormier, maire d'Ammer, sera probablement le nouveau dignitaire.

Ce matin, à l'église Notre Dame de Hull, ont eu lieu les funérailles de madame Lanthier, née Ezair Bureau. Il y avait grand concours de parents et d'amis, qui avaient voulu venir rendre un dernier tribut d'estime à la mémoire de la regrettée défunte.

A la cour du magistrat, la cause de Tambeau contre Homier a été renvoyée aux assises d'Ammer le 10 du mois prochain. M. Beausert représentait la poursuite et M. Roche l'Accusé.

LE MONDE ET LA VILLE

Il y a en ce moment 53 détenus dans la prison du comté, 36 hommes et 17 femmes.

On s'attend que la récolte des pommes va être excellente en général cette année.

Grand nombre de travailleurs sont employés à refaire le toit du moulin de Bronson aux Chaudières.

Sa Grandeur Mgr Duhamel doit quitter Ottawa pour Halifax ce soir en compagnie de M. l'abbé Tanguay.

Les volontaires qui ont fait la campagne du Nord-Ouest vont bientôt recevoir des uniformes et accoutrements neufs.

L'exhibition agricole de East Peterborough aura lieu à Peterborough le 29 septembre prochain et durera 3 jours consécutifs.

Les radeaux de bois de sciage et de billots appartenant à M. Edwards, de Buckingham, sont actuellement à traverser les glissoires des Chaudières.

Plusieurs débitants de liqueurs auront prochainement à comparaître devant le magistrat pour avoir enfreint certaines provisions de la loi des licences.

Il existe des fuites de gaz à plusieurs endroits dans la basse-ville; cet état de choses est non-seulement désagréable mais dangereux. Voyons, que la compagnie remédie au mal sans délai !

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Il reste environ \$300 de l'argent collecté par les dames d'Ottawa pour venir au secours des Francs-Tireurs. Il n'a encore rien été dédicé relativement à l'emploi que l'on fera de cette somme.

On est à poser une nouvelle couverture de ferblanc au toit de l'hôtel Richelieu, rue Sussex. On fait aussi subir à l'établissement des réparations nombreuses à l'intérieur et à l'extérieur.

La retraite ecclésiastique s'est terminée aujourd'hui au collège d'Ottawa. Presque tous les prêtres qui y ont pris part sont immédiatement partis pour leurs paroisses respectives.

Il est rumeur que l'un des membres du bureau des travaux a failli se tordre le cou, l'un de ces derniers soirs, en parcourant les trottoirs de la rue Sussex qui avoisinent la Basilique. Il avait bien mérité son sort.

Les vendeurs étaient nombreux au marché du quartier By, ce matin. Les viandes, les produits agricoles étaient de qualité supérieure et se sont écoulés facilement et à des conditions avantageuses.

Le steamer Gatineau vient de déposer au bassin du canal mille six cents sacs de sel pour une maison de commerce de cette ville. La même maison doit recevoir prochainement une nouvelle expédition de trois mille sacs de même marchandise.

Une jeune suédoise du nom de Mary Lindou a été condamnée hier à un mois de prison par le juge Ross. Elle n'est arrivée en Canada que depuis quelques semaines et son délit n'est pas propre à laisser croire que le pays a fait une bonne acquisition en la recevant.

L'idée de former un corps de vétérans dans la capitale fait du chemin. Ceux là seuls qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest devront faire partie de la nouvelle troupe. On propose en outre d'organiser une batterie montée de canons galling.

C'est ce soir que doit avoir lieu au patinoir Royal Royal la course de cinq milles entre G. W. Steed et W. Brunel. La lutte va être chaude et le spectacle très-intéressant. Les chances de succès semblent égales entre les deux concurrents et leurs amis parient en faveur de l'un et l'autre. Il y aura à coup sûr salle comble pour l'occasion.

Si vous craignez de devenir compositif à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

La semaine dernière, une sorte de gentillâtre a commis l'impertinence d'écrire à une femme mariée qu'il ne la connaissait pas, et de lui donner rendez-vous dans un endroit de la ville qu'il spécifiait. Il en a naturellement été pour ses frais de lettres et de démarches, mais quelque'un de bonne volonté aurait dû fouetter ce polisson-là jusqu'à le laisser sur le pavé.

Plus de 300 personnes assistaient, avant-hier soir, aux courses du parc de la Puissance, sur le chemin de Montréal. Le premier concours était entre les chevaux-trotteurs de MM. R. McDonald, de Navan, et M. E. Chevrier, de cette ville, et la bourse de \$100 a été remportée par M. McDonald. Dans le second, le cheval pur sang de M. Slattery a battu celui de M. Grace.

Les vrais amis sont toujours là Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jons de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, ch-z H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House". Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

L'excursion annuelle d'Ottawa à Montréal, Québec, Chicoutimi, etc., aura lieu le 14 août courant, par le chemin de fer du Pacifique. Les excursionnistes quitteront Ottawa par le train régulier de 8.20 du matin. A Montréal ils prendront le bateau "Montréal", de la Compagnie du Richelieu, et à Québec ils s'embarqueront à bord d'un autre steamer. Prix: Montréal et retour, \$2.50; Québec et retour, \$5.00; Chicoutimi et retour, \$12.50. Des billets pour la Malbaie, la Rivière du Loup, Cacouna, Tadoussac, etc., seront vendus à prix réduits. On prendra des passagers à Hull, Buckingham, Thurso, Papi-neauville, Montebello et Calumet aux mêmes prix. Les billets pour Québec et Chicoutimi seront bons pour quinze jours. Pour plus de détails et pour se procurer des billets, s'adresser à M. Chas. Desjardins, block de l'hôtel Russell.

DECES

Hier soir, à l'âge de 65 ans, Sophie Cardinal, veuve de feu Frédéric Carrière. Les funérailles auront lieu demain. Le convoi funèbre quittera la résidence de son fils, M. B. Carrière, No. 190 rue Rideau, à 24 hrs, p. m. pour se rendre à l'église St. Joseph et de là au lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Mme Carrière appartenait à la Congrégation des femmes de Notre-Dame.

Collège d'Ottawa

SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS, O. M. I., Confère les Grades Universitaires.

Cours Classique, Cours de Génie Civil, Cours Scientifique et Commercial

Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais.

Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc.

Outre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques.

CONDITIONS Pension, enseignement, lit et garniture, lavage et raccommodage de linge, honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février;

Cours classiques, par semestre.....\$30.00 Cours de génie civil.....85.00 Cours commercial.....75.00

EXTRAS:—Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale. Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement.

Les cours s'ouvriront le 2 septembre. Les prospectus est envoyé sur demande. TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I. D. D. Supérieur.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés dans les rues suivantes, dans le quartier Wellington, en la ville d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées:—

"Un égout à tuyaux en glaise vitrifiés de quinze pouces, au côté sud de la rue Wellington, à partir du lot No. 17 jusqu'au côté sud-Ouest de la rue Queen ouest;" les dits règlements pourvoieront aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts en tuyaux en glaise vitrifiés et en brique dans les rues mentionnées, dans le quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés, ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées:—

De la rue Robert, via les rues Lane et Lewis, jusqu'à la rue Bank, 3 pieds par 26 en brique. Dans la rue Bank, entre les rues Lewis et Florence, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique. Dans la rue Florence, entre les rues Bank et Kent, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique.

Dans la rue Macdonald, entre les rues Anne et McLaren, tuyaux en glaise 12 pos. " Robert, " Anne et Lewis, " " 9 " " Cartier, " Anne et McLaren, " " 12 " " Elgin, " Anne et Gilmour, " " 12 " " Metcalfe, " Anne et Gilmour, " " 12 " " Bank, " Anne et Florence, " " 9 " " Bank, " Lewis et Gilmour, " " 12 " " Gilmour, " Kent et Robert, " " 9 " " Skead, " Kent et Bank, " " 9 " " Lewis, " Cartier et Robert, " " 9 " " Charles et McDougal, " Bank et Kent, " " 12 1/2 " " Frank et Lochiel, " Bank et Elgin, " " 12 1/2 " " Charles, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Frank, " Lot 50 et Robert, " " 9 " " Anne, " Kent et Robert, " " 9 "

Les dits règlements pourvoieront aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

TROTTOIRS

Dans le quartier By, en la Cité d'Ottawa

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées:—

Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté nord de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Sussex, depuis le lot F. jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 10 pieds. Du côté ouest de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté est de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds. (Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur, et les frais de remplissage qui s'en suivent, seront supportés par la Corporation dans chaque cas.) Les dits règlements pourvoieront aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ameliorations Locales

TROTTOIRS

Dans le Quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le Conseil de ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées:—

Du côté sud de la rue Wellington, entre les rues Bank et Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Wellington, de la rue Bay à celle des Commissaires, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Queen, du Canal à la rue Kent, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté sud de la rue Queen, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Lyon, de la rue Sparks à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Bay, de la rue Wellington à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté ouest de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue Metcalfe, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté est de la rue Nepean, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Du côté nord de la rue Lisgar, de la rue du Canal à la rue Bay, transversal, 8 pieds, 3 pouces. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoieront aussi à réparer et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels-biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.